

Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité N° 92 - Automne 2022 - Parait 4 fois l'an



Bulletin communal



Le trésor suisse

Qu'est-ce qui fait de moi une Suisse ?*

Pas l'hymne national en tout cas, j'en connais tout juste la première strophe et eu bien de la peine à trouver le bon air lors de notre fête du 1er août au village.

Mon origine ? Je suis née dans le canton du Valais, j'ai fait mes études à Fribourg et mes enfants sont nés dans le canton de Vaud, où je travaille. Non, ce n'est pas ça.

Ma langue ? Si je parle français et me débrouille en allemand, je ne maîtrise malheureusement pas un mot des deux autres langues nationales, l'italien et le romanche.

Je suis Suisse, car je décide. Je fais partie du corps électoral, et ce, depuis mes 18 ans. Je suis citoyenne suisse, j'ai le droit de voter et d'être élue. Où que je réside sur ce territoire, je peux participer, en droit et en fait, à la marche de mon pays. J'ai une emprise directe sur la société dans laquelle je vis. Les décisions qui affectent ma vie et celle de mes concitoyens auront été prises avec ma participation, active ou passive.

Depuis plus d'un an, Je fais partie des élus de notre commune. J'ai donc intégré davantage ce système magique qu'est la démocratie, dont les instruments ont une influence directe sur mon travail, dans l'exécutif.

En Suisse, le système force les politiciens à travailler de manière consensuelle : nous 5 municipaux, devons nous entendre et mener une action politique de manière collégiale. Souvent nous ne sommes pas du même avis sur une décision, celle-ci sera prise à la majorité, le vote demeurant, lui, secret vis-à-vis du public. Si chacun dispose d'un dicastère dont il a la charge, c'est ensemble que nous conduisons nos actions. Ce mode d'organisation force le dialogue et le consensus politique. Nous devons constamment nous prononcer, nous expliquer, nous justifier auprès de notre conseil communal, ce qui a pour conséquence de produire un débat politique réellement public.

En Suisse, les instruments de la démocratie forcent les élus à se mettre réellement au service du peuple. Une bonne organisation et une participation active à la vie politique, c'est cela la vraie magie, le consensus helvétique.

Vous, les citoyens, êtes constamment consultés. Si vos débats se font dans la rue, dans les médias, en famille, au club de sport, sur une terrasse, ce sont les membres du conseil que vous avez élus, qui ont la responsabilité de vous représenter pour les affaires communales, notamment. Ces conseillers ont un rôle important à assumer et il est attendu d'eux qu'ils s'engagent politiquement : en prenant le rôle d'initiant, de rapporteur, de référendaire, de votant ou d'observateur attentif. Un engagement responsable de nos conseillers est indispensable au bon fonctionnement de notre système, et finalement de notre travail.

(* texte repris du livre de Marceau Schroeter, « Au cœur de la démocratie suisse » ed. Slatkine).

Nathalie Schöni,
Conseillère municipale



Décisions du Conseil communal - Séance du 28 juin 2022

Sous la présidence de Mme Stéphanie Milliet, le Conseil communal s'est réuni le 28 juin 2022 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé:

Préavis municipal n°3/2022 relatif aux comptes communaux et à la gestion de la Municipalité durant l'exercice 2021

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2021 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un excédent des revenus de CHF 154'474.48. Après virement de cet excédent des revenus, le découvert au bilan sera de CHF 894'162.09
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021.

Prochaines séances du Conseil: 11 octobre 2022, 13 décembre 2022

Horaires

La Municipalité vous informe que les bureaux de l'administration communale seront fermés les mercredis matin jusqu'à nouvel avis. Le personnel communal reste atteignable par téléphone au 021 634 38 90 et par courriel à info@jouxkens-mezery.ch.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Heure d'hiver

Nous vous rappelons que nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2022. De ce fait, depuis le 1er novembre 2022, les horaires de la déchetterie communale seront les suivants:

Lundi	08:00 - 10:30
Mercredi	15:00 - 17:00
Vendredi	15:00 - 17:00
Samedi	09:00 - 12:00



Personnel communal

Mme Cindy Muster a débuté son apprentissage d'employée de commerce E au sein du greffe municipal au mois d'août 2018 et a obtenu son certificat fédéral de capacité en 2021. La Municipalité, lui a proposé de rester une année supplémentaire après sa formation et Mme Muster s'est finalement envolée vers de nouveaux horizons le 31 juillet 2022. La Municipalité et ses collègues lui souhaitent d'ores et déjà beaucoup de satisfaction et de succès dans son nouvel emploi.



Avant



Après

Alexander Miranda Grijalva a été engagé le 2 août 2022 en tant qu'apprenti employé de commerce. Il a débuté sa formation à l'administration communale de Jouxkens-Mézery et suivra les cours professionnels à l'EPCL de Lausanne. Alexander vient tout juste de finir l'école obligatoire à Renens en voie générale (VG). Son sport préféré est le football; il le pratique depuis qu'il a 5 ans. Il joue actuellement au FC Stade Lausanne Ouchy en B inter. Ses autres hobbies sont les jeux vidéo, les séries et les animés.



Démocratie

Plusieurs fois par année, des affiches invitent le peuple à voter Oui ou Non sur des sujets divers et variés. Mais au fond, que savons-nous vraiment du système politique suisse ?

Pour le comprendre, l'auteur raconte sous forme de storytelling une journée de votation vécue par un groupe de jeunes adultes. Guidés par leur enseignant, les participants décodent, étape par étape, les différentes caractéristiques du modèle suisse : ses instruments, ses effets, son histoire et ses enjeux. Les personnages soulèvent questions, préoccupations et critiques qui permettent d'aborder le sujet en profondeur et sans tabou. Pour la première fois, la démocratie suisse n'est plus traitée de manière froide et académique mais prend littéralement vie dans un récit aussi enthousiasmant que didactique.

Transmettre les connaissances clés et donner l'envie de participer: voilà les vertus de cet ouvrage délibérément accessible à toutes et tous.

La municipalité met à disposition 30 livres aux nouveaux citoyens. Vous avez 18, 19 ou 20 ans et ressentez l'envie d'être plus informés sur notre système politique ? Rendez-vous au greffe pour recevoir cet ouvrage.

Né en 1986, Marceau Schroeter est diplômé en droit et en communication de l'Université de Genève. Il a notamment travaillé pour le quotidien Le Temps, le Département fédéral des affaires étrangères, l'Assemblée Constituante genevoise et l'État de Genève. Il est le fondateur d'une association visant à expliquer la démocratie suisse au grand public



Fête nationale du 1er août 2022

La fête nationale, bien que moins pétaradante que les années précédentes, a réuni près de 300 participants cette année sur la place du village et sur le chemin de Beau-Cèdre qui a été fermé à la circulation pour l'occasion.

Craiceann Gabhair, un duo de musiciens celtiques, a proposé un hymne national original grâce à leurs trois instruments : la cornemuse, le davul et le carnyx.

La Municipalité, qui a également mis la main au grill pour la soirée, tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement. Force est de constater qu'après 731 ans, la devise « un pour tous, tous pour un » a toujours raison d'être et a joliment résonné dans l'équipe.



Vous envisagez de repeindre votre façade ?

Constatant que des travaux sont de plus en plus fréquemment réalisés sans autorisation, la Municipalité tient à rappeler quelques règles en matière de police des constructions (cette liste n'est pas exhaustive):

- **aucun travail de construction ou de démolition**, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, **ne peut commencer avant d'avoir été annoncé et autorisé**, faute de quoi une dénonciation à la Préfecture peut être déposée (art. 103 et 130 LATC);
- **les ouvertures en façades et en toiture** (nouvelles ou modifiées), de même que les changements d'affectation des locaux ou pièces, **doivent impérativement faire l'objet d'une enquête publique**;
- **les travaux de minime importance** (tels que cabanon de jardin, piscine hors-sol, clôture, panneaux solaires, etc.) **doivent également être soumis préalablement à la Municipalité**, seule compétente pour décider s'ils peuvent être dispensés d'enquête publique, voire d'autorisation, sous certaines conditions;

- **les travaux de rénovation de la peinture des façades doivent également être soumis à la Municipalité** pour autorisation préalable, avec un échantillon de teinte, **ce même si la couleur de la façade envisagée est identique à la précédente**;
- lorsque le bienfonds fait l'objet d'une copropriété ou d'une propriété par étages, **la demande d'autorisation doit être signée de tous les propriétaires**;

- en cas de travaux de transformation ou de réfection portant sur des immeubles construits avant 1991, il est obligatoire d'effectuer un **diagnostic de présence d'amiante** pour l'ensemble du bâtiment;
- **toute installation d'échafaudage doit en outre être signalée à l'Inspection intercommunale des chantiers** (route de la Maladière 38, CP 6, 1022 Chavannes-près-Renens).



Location et/ou sous-location du type Airbnb

Le canton de Vaud a récemment modifié la loi sur l'exercice des activités économiques ainsi que le règlement d'application de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif, de manière à encadrer les locations et sous-locations de tout ou partie de logements par l'intermédiaire de plateformes en ligne telles qu'Airbnb.

Ainsi, dès le 1er juillet 2022, les loueurs ont l'obligation de s'annoncer aux autorités communales et sont tenus de tenir un registre des hôtes

permettant le contrôle des personnes hébergées (copie de pièce d'identité ou passeport) et les périodes précises d'hébergement (dates d'arrivée et de départ).

Pour rappel, les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont par ailleurs l'obligation d'annoncer au contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, dès que la durée prévisible du séjour est supérieure à 3 mois.



Subventions allouées pour les transports des étudiants et apprentis



La Commune de Jouxens-Mézery subventionne l'achat d'abonnements de transports publics pour les étudiants et apprentis, durant leur études ou formations professionnelles à hauteur de CHF 230.- par année scolaire (au prorata des mois compris par l'abonnement), dès le terme de la scolarité

obligatoire et jusqu'à l'âge de 20 ans, Pour obtenir cette subvention, il est nécessaire de vous présenter à nos guichets avec la quittance d'achat de votre abonnement, votre carte d'étudiant ou attestation de formation et vos coordonnées bancaires pour le remboursement.

Emondage des haies et élagage des arbres

Rappel: En bordure du domaine public, les haies doivent être émondées et les arbres élagués de manière à garantir un passage dégagé pour les piétons et les véhicules ainsi que pour les services communaux.

Un travail de taille régulier évite une intervention importante dommageable aux végétaux...



Attention aux priorités de droite !

Il a été porté à l'attention de la Municipalité que la priorité de droite au croisement des chemins de la Bâtiaz et de Mézery est parfois mal respectée par les usagers de la route. La Municipalité réfléchit à l'amélioration des indications sur place et vous prie d'observer les marquages à ce croisement et d'être particulièrement prudent afin d'éviter tout accident.



Sécurité sur le trajet de l'école

Sur le trottoir, la chaussée ou aux abords des passages piétons, les enfants ont souvent un comportement imprévisible voire dangereux. Du fait de leur taille, leur champ de vision est plus limité. Selon leur âge, ils n'ont de plus pas bien conscience des dangers qui les menacent et se laissent facilement distraire. Par ailleurs, avant 10 ans environ, les enfants ont beaucoup de peine à évaluer la vitesse à laquelle une voiture roule.

Le BPA (Bureau de prévention des accidents) recommande donc aux conducteurs qui s'approchent d'un

passage piéton de ralentir, d'être toujours prêts à freiner et de s'arrêter complètement quand des enfants veulent traverser la rue. De plus, il ne faut jamais dépasser près d'un passage piéton et rouler de manière très prudente aux abords des écoles.

Les parents et les autres personnes qui ont la charge d'un enfant ont aussi un rôle important à jouer. Ils peuvent montrer aux enfants comment traverser correctement un passage piéton et doivent bien leur dire d'attendre que tous les véhicules s'arrêtent avant de traverser en marchant. Les parents

doivent aussi familiariser leur enfant avec le trajet de l'école en le faisant avec lui avant le début des cours.

Source: votrepolice.ch



A pied à l'école

Si pour nos yeux d'adultes, le trajet jusqu'au travail est généralement purement utilitaire, le chemin de l'école représente bien plus pour les enfants.

Lors de leur premier jour d'école ils se voient imposer une structure de journée fixe, nouvelle et différente de la liberté et du jeu qu'ils ont connu auparavant. Désormais, le rythme est déterminé par l'emploi du temps et des pauses régulières. A la maison, il y a les devoirs et d'autres activités, comme la musique ou le sport. Le chemin de l'école est un important espace de liberté : l'enfant se déplace de la maison à l'école et retour sans être surveillé par son enseignant ou ses parents. C'est inhabituel et passionnant.

Quand on se déplace pied, il faut prendre des décisions, interpréter correctement ses observations et se conduire de manière responsable. Les enfants se développent pour ainsi dire « chemin faisant ».

L'échange avec les autres est déterminant pour bien grandir. La personnalité des enfants se développe au fil des rencontres, des discussions, des jeux, mais aussi des disputes.

Sur le chemin de l'école, ils partagent leurs joies et leurs peines, règlent leurs conflits, racontent leurs expériences et se préparent ensemble à la journée qui les attend.

Dans certaines régions du monde, l'école est un parcours du combattant et le savoir une conquête. Chaque matin, parfois au péril de leur vie, des enfants s'engagent sur le chemin de la connaissance.

Dans notre commune résidentielle entourée d'espaces de verdure pourvue d'une biodiversité importante, ou chaque rencontre est une expérience intéressante, les déplacements doivent rester un chemin d'étude naturel et de camaraderie.

Pour toutes ces raisons, il convient d'encourager les enfants à se rendre à l'école à pied et limiter autant que possible les trajets en voitures.

A l'école sans voiture, c'est plus sûr !

La sécurité des enfants est l'affaire de tous, en particulier des automobilistes. A cet égard, il y a lieu de relever que les « parents taxi », qui amènent leur progéniture en voiture à l'école et sta-

tionnent sur les trottoirs, soi-disant pour quelques secondes, en faisant fi des règles les plus élémentaires de prudence, mettent en danger leurs propres enfants et à ceux qui font l'effort de venir à l'école à pied.

L'essentiel sur les « Parents-taxi »

Amener et chercher les enfants à l'école en voiture met en danger les autres enfants sur le chemin, mais surtout devant l'école.

Les enfants qui sont souvent conduits par leurs parents connaissent moins bien les particularités du chemin de l'école. Lorsqu'ils l'empruntent à pied, ils courent donc plus de risques que ceux qui le font tous les jours en marchant.

L'enfant est privé de l'espace d'apprentissage et de découverte qu'est le chemin de l'école

Les trajets motorisés sont également à éviter pour des raisons écologiques.

Source: article de Bernard Freemantle Tchaffa 2019



Sentier pédestre du Lussex

Dans sa séance du 12 avril 2022, le Conseil communal a décidé d'adopter le préavis municipal relatif à l'aménagement d'un sentier pédestre reliant le chemin du Lussex sis à Jouxpens-Mézery au chemin du Belvédère sis à Romanel-sur-Lausanne et à la constitution d'une servitude de passage public à pied sur la parcelle 327 à Jouxpens-Mézery.

La Municipalité souhaite informer la population que le chantier est maintenant terminé et que, dès à présent, le chemin peut être emprunté. La Municipalité tient à préciser que les tas de branchages visibles sur le parcours sont des déchets forestiers effectués par le groupement forestier qui découlent de l'entretien régulier de la forêt et n'ont pas été engendrés par les travaux relatifs au sentier. Ces tas de branchages constituent d'ailleurs d'excellentes surfaces pour les animaux qui peuvent y fabriquer des nids et abris.





2022 - 2023

Retrouvez tous nos cours
pour adultes et enfants sur :
www.association-familiale.ch

- Yoga pour enfants
- Boost ta concentration
- Ludothèque
- Zumba kids 7-14 ans
- Yoga pour adultes
- Qi Gong
- Méditation pleine conscience
- Gym-danse adultes
- Pilates
- Zumba adultes
- Ecrivain public
- Transports bénévoles

afp.secretariat@bluewin.ch

021 624 70 47
(jeudi 8h30.12h)



Campagne STOP SUICIDE 2022: les professionnel.le.s sont #LÀPOURTOI !

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun.e aux différentes façons d'agir pour le prévenir !

Chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI, qui débute le 10 septembre (Journée mondiale de la prévention du suicide).

De nombreuses personnes ont des a priori sur les psys, la thérapie et les soins en santé mentale. À travers des micros-trottoirs et des capsules-vidéos, la campagne 2022 donne la parole aux jeunes sur ce sujet, et permet à des professionnel.le.s (psychiatre, infirmier.e.s psy, répondant.e.s de la helpline 147...) de faire connaître leur travail et la diversité des ressources d'aide vers lesquelles se tourner.

Pièce de théâtre, tournoi de volley, et de nombreux autres événements sont au programme de la campagne #LÀPOURTOI. Retrouvez toutes les dates et infos sur stopsuicide.ch !

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e, appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

L'After-school, un lieu sympa pour nos jeunes !

L'After-school, lieu d'accueil prilléran plutôt méconnu des parents, mérite une petite présentation ! Idéalement situé sous le réfectoire de St- Etienne et vis-à-vis du bâtiment de la Coop où l'on peut facilement s'acheter un sandwich, ce lieu a été investi il y a deux ans suite à l'action cantonale 72 heures (glaj vaud), durant laquelle une trentaine de participants ont transformé l'ancien vestiaire Samira (magasin de seconde main). Spacieux, comprenant jeux, livres, table de pingpong, babyfoot et

billard ainsi que de nombreux canapés, l'After-school accueille nos jeunes scolarisés à Prilly, gratuitement, tous les midis jusqu'à 14h (excepté le mercredi). Les encadrants, Alexandra et Emile (cf. contacts ci-dessous) seront heureux de les y rencontrer.

CONTACT - TSP

Alexandra Meyer: +41 79 788 90 41
[alexandra.meyer\(at\)prilly.ch](mailto:alexandra.meyer(at)prilly.ch)

Emile Barut :+41 79 260 84 13
[emile.barut\(at\)prilly.ch](mailto:emile.barut(at)prilly.ch)



Nouakchott

Le projet solidaire « Nouakchott » mis en place par la Ville de Lausanne et le Service de l'eau peut compter sur le soutien de plus d'une quarantaine de communes vaudoises dont celui de Jouxens-Mézery. Des contributions financières rendent possible la réalisation de projets concrets à Nouakchott en Mauritanie. Là-bas, moins d'un tiers de la population est raccordée au réseau d'eau potable. Le partenariat permet d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations défavorisées.

Les communes participantes alimentent le fonds lausannois « solidarité internationale eau » par l'équivalent d'un centime par m³ d'eau vendu

à leur population. Cela correspond en moyenne à 2 CHF par an pour un ménage de quatre personnes: un geste modeste qui améliore durablement le quotidien de milliard de familles mauritaniennes. De nombreux partenaires soutiennent également ce projet. A noter que la région de Nouakchott finance 10% du montant du projet ainsi que le salaire du personnel mauritanien qui travaille à sa mise en œuvre.

- Plus de 4'000 ménages désormais branchés au réseau d'eau
- 3'500 élèves bénéficient d'eau potable à l'école grâce aux branchements au réseau
- Plus de 50 toilettes installées dans des écoles et des centres de santé



- 32 écoles raccordées au réseau d'eau
- 11 bornes fontaines construites afin d'offrir à la population un approvisionnement en eau potable dans les quartiers périphériques

Plus d'information:
solidariteausuisse.ch

Association des rencontres culturelles

Même si l'on a sillonné maintes fois le territoire de Lavaux, à chaque nouvelle balade on ne peut être qu'émerveillé par la beauté du paysage, tant du côté vignes que du côté lac et montagnes. C'est la remarque enthousiaste qu'ont fait tous les participants de **la randonnée gourmande organisée le samedi 25 juin** dernier par Max-Olivier Bourcoud. Partis de la gare de La Conversion, nous avons cheminé à travers ces terrasses verdoyantes inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO jusqu'au caveau des vignerons de Villette. Là, le vigneron François Joly nous a fait déguster une partie de ses meilleurs vins, accompagnés d'assiettes campagnardes. Un régal dans une ambiance chaleureuse ! Puis il a fallu retrouver notre point de départ sous le soleil de plomb que nous offrait cette journée caniculaire... En conclusion, escapade «fitness» réussie (environ 3 heures de marche).

Le 4 juillet, Robi Engler et son collègue Stéphane Rudaz ont une nouvelle fois fait profiter de leur expérience douze jeunes lors d'un **atelier de cinéma d'animation, dans le cadre du Passeport vacances de la région lausannoise**. Ceux-ci ont expérimenté diverses techniques de dessin animé débouchant sur un petit film d'environ

dix minutes, qu'ils ont pu visionner en fin de journée.

Le vendredi 11 novembre prochain, à 20 heures, à la salle communale, nous vous recommandons **la conférence** qui s'annonce passionnante de Madame Isabelle Graesslé, pasteure de notre paroisse, intitulée « **Lire les signes des temps** ».

Devant la perte actuelle de repères, comprendre les mouvements qui précipitent le monde dans un nouveau modèle devient de plus en plus difficile, voire impossible.

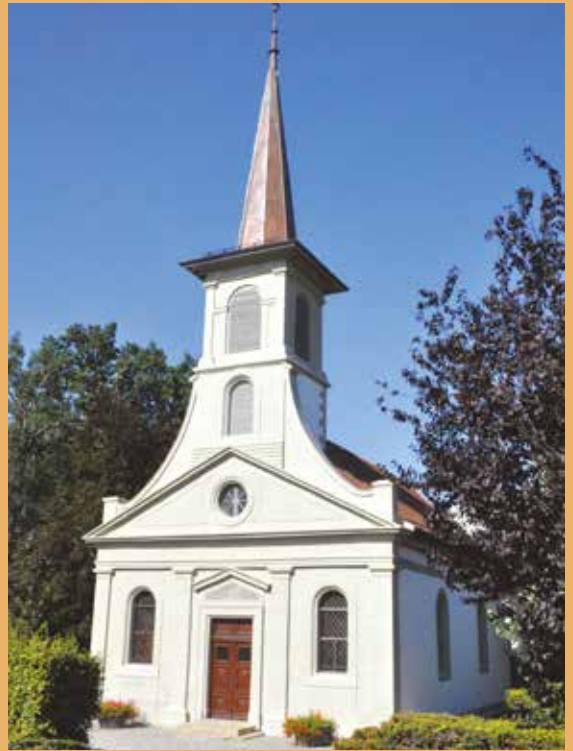
La conférencière se propose de donner des clefs de lecture pour comprendre ces bouleversements.

Enfin, en vue des longues soirées d'hiver, nous vous suggérons de faire un petit détour du côté du grand tableau d'affichage communal où notre **Boîte à Livres** vous propose un large choix de romans et documentaires. N'hésitez pas à vous servir et bonne lecture !

Henry Rosset



Vêpres musicales du dimanche soir



Vous connaissez assurément sa silhouette pour avoir passé à côté, à pied, en bus ou en voiture, mais probablement sans vous y arrêter... l'eussiez-vous fait, que vous auriez été déçu de la trouver fermée.

Eglise historique de Prilly, elle a été érigée en 1765, à l'époque pour trois communes: Prilly, Jouxens-Mézery et Renens et s'est dotée d'un orgue en 1823.

En 1926, de grands travaux ont été effectués aussi bien sur l'édifice que sur l'instrument : c'est de cette époque que date la grande fresque exécutée par Louis Rivier.

En 2012-13, l'heure est à nouveau aux grands travaux: réfection de la façade, de l'intérieur ainsi que de l'orgue.

Tout cela pour vous dire qu'actuellement, nous avons un petit bijou d'église qui sert d'écrit à un très bel orgue restauré, et que, malgré qu'elle soit fermée la plupart du temps, il serait faux de croire qu'il ne s'y passe rien !

Tous les deux ans, nous organisons une journée spéciale : culte le matin, pique-nique sur l'herbe ensuite, et après-midi de concerts.

Et surtout, deux fois par mois, le dimanche soir à 19h30, il s'y passe des Vêpres Musicales: culte relativement court (40 minutes environ) laissant la part belle à la musique et au recueillement: un moment privilégié pour se ressourcer avant de se lancer dans une nouvelle semaine;

N'hésitez pas à y venir pour partager ces beaux moments !

Si vous voulez en savoir davantage, rendez-vous sur: www.orgue-de-broye.ch ou écrivez-moi: anne.c.chollet@bluewin.ch.

Au plaisir de vous croiser dans ce merveilleux endroit !

Anne Chollet, organiste titulaire

Voici le programme des prochains mois:

4 septembre

Faustine Egiziano, chant; Anne Chollet, orgue; Jean Chollet, officiant

25 septembre

Yu Hsuan Kuo, flûte; Anne Chollet, orgue; Etienne Rochat, officiant

23 octobre

Anne Chollet, orgue; Raymond de Rham, officiant

6 novembre

Michele Danzi, basson; Anne Chollet, orgue et officiante

27 novembre

Jamila Garayusifli, violon; Anne Chollet, orgue; Pierre Tschanz, officiant

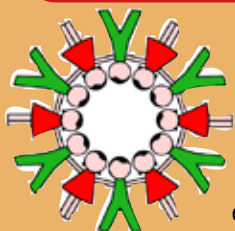
4 décembre

Gaëtan Beauchet, hautbois; Anne Chollet, orgue; Raymond de Rham, officiant

18 décembre

Marie Lipp et Natacha Ducret, chant; Anne Chollet, orgue - Lessons & Carols

Association de la Fête à Jouxkens



Il y avait de la magie dans l'air à Jouxkens-Mézery pour la traditionnelle fête du village, placée sous le thème de l'École des sorciers. Sous une cantine aux allures de manoir ensorcelé, les festivités ont débuté le jeudi 1er septembre sous l'égide de la fantastique équipe des magiciens racleurs qui ont fort habilement servi une cascade de raclettes, escamotant plusieurs meules dans la bonne humeur, assistés par leurs brillant-e-s assistant-e-s manipulant avec doigté cornichons, oignons et pommes de terre. Le ton était donné et la fête bien lancée.

Le 3 septembre, la pluie diluvienne n'a pas découragé les petites sorcières et les jeunes magiciens réunis sous la cantine pour vendre les jouets issus de leurs coffres à malices. Les moldus étaient aussi au rendez-vous et ont pu déguster les douceurs ensorcelées concoctées par les experts pâtisseries du village. Au stand maquillage, petits

et grands repartaient transformés par les mains expertes des deux fées recrutées pour l'occasion. Celles et ceux qui le souhaitaient avaient également la possibilité de s'exercer au Quidditch et de tester leur habileté. À midi, saucisses et hot-dogs sont apparus en même temps que le soleil pour régaler les participants, précieuse source d'énergie en vue des animations organisées tout au long de l'après-midi. Au programme :

- Défilé de créatures magiques
- Fabrication de baguettes magiques à la façon Ollivander
- Baby-foot géant pour les amateurs de fous rires
- Atelier de potions magiques avec explosions garanties
- Cours de transformation de ballons en animaux et objets divers
- Sensibilisation aux chouettes et hiboux
- Lecture de conte à la découverte de l'univers de Harry Potter
- Lancer de la pierre magique pour les plus sportifs

À 18h00, la municipalité a suspendu le temps pour convier tout ce petit monde autour du fameux guillon, servant un nectar fort apprécié. Les invités ont ensuite rejoint les tables aux couleurs de Poudlard pour déguster le délicieux menu du sorcier, accompagné de diverses potions magiques.



ABRACADABRA !

Les élèves des classes du village ont ensuite sorti leur baguette magique pour ensorceler les spectateurs le temps d'une chorégraphie savamment menée. Il n'en a pas fallu davantage pour que le grand mage Marco Smacchia fasse son apparition, enchantant l'assemblée en faisant montre de son talent. Le bal a ensuite été ouvert et s'est prolongé tard dans la nuit étoilée.

Nul doute que cette édition 2022 de la Fête à Jouxens-Mézery a été une réussite, rendue possible grâce au travail du comité, emmené par Carole, et à l'aide des bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Un grand merci à vous toutes et tous qui avez œuvré avec le sourire et dans la bonne humeur en vous relayant pour monter la cantine, dans les cuisines, au stand pâtisseries, au bar, aux animations, pour les nettoyages et le rangement !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête à Jouxens. Vos idées, remarques et suggestions d'amélioration sont les bienvenues !

Pour la fête de Nathalie Cobos.



Un marché aux jouets magique

Le 3 septembre, dans le cadre de la fête du village, l'APÉ-JM a organisé son traditionnel marché aux jouets. Malgré une pluie diluvienne, c'est nombreux que les jeunes sorciers et magiciennes sont venus vendre les trésors issus de leurs coffres à malices. Merveilles et surprises se succédaient sur les stands joliment disposés sous la cantine, agrémentés des sourires et de la bonne humeur des participants.

Dans un bel élan de générosité, les jouets, livres, puzzles, jeux de société n'ayant pas trouvé preneur ont été remis à la famille Schibler, qui a spontanément proposé d'en faire don au Centre de réfugiés ukrainiens de Neuchâtel. Nous remercions chaleureusement Ella, David et leurs enfants pour leur aide.



Bravo à toutes et à tous pour cet événement magique et rendez-vous l'année prochaine !
Pour l'APÉ-JM, Nathalie Cobos



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES
Jouxens-Mézery





HALLOWEEN A JOUXTENS-MÉZERY



Le comité de l'APÉ-JM a besoin de votre aide pour organiser Halloween, qui aura lieu le

dimanche 30 octobre dès 16h00

Nous cherchons des volontaires pour :

-  Préparer de la soupe à la courge / un dessert
-  Nous prêter main forte au service
-  Mettre en place et décorer le parvis de l'église
-  Nous aider au stand maquillage, etc...



Motivé-e ?
Merci de vous annoncer
auprès de Nathalie
076 319 03 09



Société sportive Jouxten-Mézery

Depuis 1993, la société sportive de Jouxten-Mézery propose différentes activités sportives hebdomadaires, telles que de la gym, du volley-ball et des événements annuels (course à pied ou badminton).

C'est avec grand plaisir que nous accueillons toute personne souhaitant pratiquer du sport en groupe:

- Tous les LUNDIS, de 19h30 à 20h30 pour la Gym douce dames
- Tous les MARDIS, de 19h30 à 20h45 pour la Gym fitness dames
- Tous les MERCREDIS, de 20H30 à 22H00 pour le groupe Volley Détente « Les Ciboules » (nouveau)
- Tous les JEUDIS, de 9h00 à 10h00 pour la Gym tonique dames
- Tous les JEUDIS, de 15h40 à 16h40 pour la Mini-GYM I mixte (5 à 7 ans) et de 16h40 à 17h40 pour la Mini-GYM II mixte (8 à 10 ans)(malheureusement ces deux cours sont actuellement complets)

- Tous les JEUDIS, de 17h45 à 18h45 pour le Sport Ados mixte (11 à 16 ans)
- Tous les JEUDIS, de 19h00 à 20h30 pour le Sport messieurs (dès 17 ans)
- Tous les JEUDIS, de 20h30 à 22h00 pour le Groupe Volley Détente «Les Tchaffas»

Le Tournoi de Badminton de Jouxten-Mézery (TBJM) aura lieu le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 17h00 à la salle de gymnastique:

Ouvert aux grands et aux petits, aux novices comme aux expérimentés, le TBJM est un tournoi populaire qui permet aux amateurs de volants de s'opposer dans 3 catégories différentes:

Simple Amateurs, Simple Avancés (séparés en fonction du nombre de participants) et Double.

INSCRIPTIONS sur www.ssjm.ch dès octobre 2022.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces prochains événements de la SSJM.

Pour le Comité,
Laurent Lamour, membre candidat
Pierre Cevey, Président


Site internet: www.ssjm.ch
e-mail: ssjm@ssjm.clubdesk.com



Cours à la salle communale de Jouxten-Mézery 2022-2023

LUNDI

Qi Gong à 8h45 et 10h00 / contact www.association-familiale.ch / Caroline Di Milla 021 624 27 81


Théâtre enfants de 15h45 à 17h45 / contact info@ape-jm.ch  **nouveau !**

Yoga à 18h30 et 20h00 / contact www.association-familiale.ch / Sandra Burkhard 079 297 36 61

MARDI

Yoga à 9h00 / contact Nicole Spring nicole@kine-spring.ch

Yoga à 18h30 et 20h00 / contact www.association-familiale.ch / Sandra Burkhard 079 297 36 61

Yoga enfants à 16h45 / contact Nicole Spring nicole@kine-spring.ch  **nouveau !**

MERCREDI

Pilates à 10h30 / contact Nathalie Kohler info@move2be.ch

Pilates à 18h45 et 20h00 / contact Véronique Monod 079 447 21 34

JEUDI

Yoga à 10h00 / contact www.association-familiale.ch / Sandra Burkhard 079 297 36 61

La Terrasse, bilan

Vous l'avez peut-être entendue de votre jardin ou y êtes passés pour effleurer ses dalles chaudes. La Terrasse de Jouxpens-Mézery, perchée sur le toit du bâtiment de l'administration communale, vit les derniers moments de sa première saison à l'heure où nous écrivons cet article.

Chaque jeudi a rencontré son public avec succès et certains fidèles clients, qui se reconnaîtront sûrement, sont venus presque chaque semaine avec des mots encourageants et amicaux qui ont mis du baume au cœur de l'équipe en place. Bien que certains mangeurs de châtaignes habituellement actifs dans le village n'aient pas daigné montrer leur bobine à la buvette, nous constatons que bien d'autres avaient un réel plaisir à se retrouver pour l'apéro ou même la soirée entière.

L'équipe de la buvette éphémère remercie chaleureusement toutes les personnes qui y sont passées... ne serait-ce que pour « boire un jus », pour « pedzer » jusqu'à tard, les nombreux clients venus de communes limitrophes pour montrer leur soutien et rencontrer leurs amis autour d'un verre et toutes les personnes qui ont aidé et fait en sorte que le projet puisse voir le jour.

Certaines personnes ont fait part de leur motivation à reprendre et pérenniser la manifestation. Des discussions auront lieu à ce sujet avec la Municipalité en place pour l'éventuelle reconduction d'un projet en 2023 et nous vous en tiendrons informés

